Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260227-DEL_2026_048-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 24 février 2026

Date de convocation : 18/02/2026 **Date d'affichage :** 18/02/2026	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 37 28 29

L'an deux mille vingt six, le vingt quatre février, à 19 Heures 00, à la Montreuil le Gast (salle polyvalente - rue de la Barbais), le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Claude JAOUEN, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
HONORE Jean-Yves, JOUCAN Isabelle, ALMERAS Loïc, KECHID Marine, BERNABE Valérie, GUERIN Patrice, GORIAUX Pascal, DUBOIS Jean-Luc, MACE Marie-Edith, LE DREAN-QUENEC'HDU Sophie, DUMAS Patrice, MESTRIES Gaëlle, FERRAND Marc-Olivier, JAOUEN Claude, OBLIN Anita, HENRY Lionel, EON-MARCHIX Ginette, TAILLARD Yvon, BOUGEOT Frédéric, COUMAILLEAU Pascal, RICHARD Jacques, LARIVIERE-GILLET Yannick, SENTUC Véronique, LECONTE Yannick, BOURNONVILLE Noël, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal, BLAISE Laurence

Absents :
GELY-PERNOT Aurore, VASNIER Pascal, LAVASTRE Isabelle, LOREE Michel, HAMON Carole, LEGENDRE Bertrand, DESMIDT Yves, MOREL Gérard

Absents ayant donné pouvoir :
MASSON Josette donne procuration à RICHARD Jacques

Secrétaire de séance : Madame OBLIN Anita

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260227-DEL_2026_048-DE

N° DEL_2026_048

Objet **Informations**

Indemnités perçues par les élus en 2025 - État récapitulatif - Information

Conformément à l'article L. 5211-12-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) créé par la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, le conseil communautaire est informé chaque année avant l'examen du budget de l'état de l'ensemble des indemnités perçues par ses élu·e·s (au titre des fonctions communautaires et au titre des fonctions en tant que représentant·e de la Communauté de Communes au sein d'établissements publics) :

NOM Prénom	Fonction CCVIA	Montant brut annuel CCVIA 2025	Autre organisme	Montant brut annuel 2025
ALMERAS Loïc	Conseiller Communautaire	646,10 €		
BERNABE Valérie	Conseillère Communautaire	646,10 €		
BOUGEOT Frédéric	Vice-Président	7 722,72 €		
BOURNONVILLE Noël	Vice-Président	7 722,72 €		
CLOCHE Véronique	Conseillère Communautaire	646,10 €		
COUMAILLEAU Pascal	Conseiller Communautaire	646,10 €		
DESMIDT Yves	Conseiller Délégué	2 959,56 €		
DEWASMES Pascal	Vice-Président	7 722,72 €		
DUBOIS Jean-Luc	Vice-Président	7 722,72 €		
DUMAS Patrice	Conseiller Communautaire	646,10 €	SMICTOM Valcobreizh	5 825,40 €
EON-MARCHIX Ginette	Vice-Présidente	7 722,72 €	SMICTOM Valcobreizh	5 825,40 €
FERRAND Marc-Olivier	Conseiller Communautaire	646,10 €		
FOUGLE Alain	Vice-Président	7 722,72 €		
GELY-PERNOT Aurore	Conseillère Communautaire	646,10 €		
GORIAUX Pascal	Vice-Président	7 722,72 €		
GUERIN Patrice	Conseiller Communautaire	646,10 €		
HAMON Carole	Conseillère Communautaire	646,10 €		
HENRY Lionel	Vice-Président	7 722,72 €		
HOUITTE Daniel	Conseiller Délégué	2 959,56 €		
JAOUEN Claude	Président	17 564,54 €		
JOUCAN Isabelle	Vice-Présidente	7 722,72 €		
KECHID Marine	Conseillère Communautaire	646,10 €		
BLAISE Laurence	Conseillère Communautaire	646,10 €		
LARIVIERE GILLET Yannick	Conseiller Délégué	2 959,56 €		

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260227-DEL_2026_048-DE

LAVASTRE Isabelle	Vice-Présidente	7 722,72 €		
LE DREAN-QUENEC'HDU Sophie	Conseillère Communautaire	646,10 €		
LECONTE Yannick	Conseiller Communautaire	646,10 €		
LEGENDRE Bertrand	Conseiller Communautaire	646,10 €		
LOREE Michel	Conseiller Communautaire	646,10 €		
MACE Marie-Edith	Conseillère Communautaire	646,10 €	Eau du Bassin Rennais	6 905,64 €
MASSON Josette	Conseillère Communautaire	646,10 €		
MESTRIES Gaëlle	Conseillère Communautaire	646,10 €		
MOREL Gérard	Conseiller Délégué	2 959,56 €		
OBLIN Anita	Conseillère Communautaire	646,10 €		
RICHARD Jacques	Vice-Président	7 722,72 €		
TAILLARD Yvon	Conseiller Délégué	2 959,56 €		
VASNIER Pascal	Conseiller Communautaire	646,10 €		

Monsieur le Président propose de prendre acte de la communication de ces informations.

Vu l'article L. 5211-12-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité :**

PREND ACTE de la présentation de l'état annuel récapitulatif des indemnités versées aux élus pour l'année 2025.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique
Le 27/02/2026
Le/la secrétaire de séance,
Madame OBLIN Anita

Le *27/02/2026,*
Le Président,
Claude Jaouen